

Bourgogne-Franche-Comté, Nièvre
Saint-Didier
bief 37 du versant Seine, bief 38 du versant Seine

rigole d'alimentation du Moulin Brûlé (canal du Nivernais)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA58000929
Date de l'enquête initiale : 2011
Date(s) de rédaction : 2012
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale canaux de Bourgogne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : rigole
Parties constituantes non étudiées : vanne, pont

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Réseau hydrographique : l' canal du Nivernais ; Yonne
Références cadastrales :

Historique

En 1860, les travaux de remplacement du gauthier du Moulin-Brûlé par une rigole d'alimentation sont confiés au sieur Bonart. Extrait du rapport des ingénieurs à l'appui du projet de prise d'eau du Moulin Brûlé, le 3 avril 1859: " Lors de la construction du canal en 1837, il existait sur la commune de St Didier un moulin appelé le Moulin brûlé, qui a été détruit par les travaux. Ce moulin était situé sur un bief dérivé de la rivière d'Yonne ; à la naissance de ce bief il existait un gauthier de cinq mètres de largeur se fermant avec des aiguilles. Ce gauthier était destiné à soulever les eaux de la rivière pour les introduire dans le bief du moulin en quantité suffisante pour faire mouvoir cette usine. Après la destruction du moulin, le bief a été converti en prise d'eau pour le canal ; on a dû conséquemment conserver le gauthier pour introduire les eaux non plus dans le bief du moulin mais dans la prise d'eau du canal. Cette prise d'eau est très importante car elle alimente les biefs jusqu'à Villiers-sur-Yonne sur une longueur de 11Km. En ce moment, le gauthier est dans un état de dégradation et de vétusté tel (.) qu'il est à craindre qu'il soit emporté par une crue. (.) Nous avons pensé qu'il valait mieux laisser détruire le gauthier et construire une nouvelle rigole de prise d'eau ayant sa naissance en un point de la rivière assez élevé." (Archives nationales, F14 6987)

Période(s) principale(s) : 19e siècle

Description

Sur la rive droite du canal, prise d'eau dans l'Yonne alimentant une rigole. Cette dernière se déverse dans le canal en aval du site d'écluse n° 37 du versant Seine. Son débit est régulé par trois vannes en métal.

Éléments descriptifs

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Liens web

- L'alimentation en eau du canal du Nivernais : <http://canaux.region-bourgogne.fr/nivernais/ouvrage/alimentation-en-eau/introduction/>

Illustrations



VUe de la rigole.

Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20175800372NUC2A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

présentation du canal du Nivernais (canal du Nivernais) (IA89001997)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



VUe de la rigole.

IVR26_20175800372NUC2A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation